

UN BUDGET 2022 AMBITIEUX ET RAISONNÉ



P.10 UKRAINE:
SOLIDARITÉ
DES NOCÉENS

P.13 LE RELAIS
PETITE ENFANCE

P.23 UNE NOUVELLE
PRESTATION TRAITEUR

Les ECHOS • Mai 2022

- 3 • ÉDITO DU MAIRE
- 4 • DOSSIER DU MOIS
 - 4 Budget 2022
- 8 • RETOUR EN IMAGES
- 10 • VIE NOCÉENNE
 - 10 Solidarité nocéenne
 - 11 Du blé du pain
 - 12 La fête des familles / Les encombrants
 - 13 Le Relais Petite Enfance
 - 14 La micro-folie / Internet
 - 15 Le foyer de l'Amitié – l'Escapade
 - 16 Le CMASC - spectacles, L'école municipale de musique
 - 17 Métropolis – bornes électriques
 - 18 Femmes des Territoires / Fête des voisins / Restos du Cœur
 - 19 La Fibre
 - 20 Métro L 1: une première victoire!
- 21 • SPORTS
 - 21 Karaté: une Nocéenne vice-championne de France! / Des jeunes judokas nocéens se mettent en valeur

- 21 • CITOYENNETÉ
 - 21 Les élections législatives
- 22 • COMMERCE
 - 22 La poissonnerie Marvie Legrand
 - 23 La cuisine d'Intermarché
 - 24 Prestation Traiteur
 - 25 Fabrice Torok – la musique thérapeutique
- 26 • ARTISANAT
 - 26 Delphine, fleuriste créative
- 27 • CULTURE
 - 27 Salon du livre policier / Livre du mois
- 28 • TRAVAUX
 - 28 Un cœur de Ville plus vert / Travaux piscine / Faire vivre le commerce de proximité
- 29 • COURRIERS DES NOCÉENS
- 30 • JEUX ET ÉTAT CIVIL
- 31 • TRIBUNES POLITIQUES



**La Fauvette
CINEMA**

*Toute la programmation
du cinéma en ligne sur
le site de la Ville.
Réservez vos places dès
maintenant.*



Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16

Directeur de la publication:
Christian Demuyneck

Collaboration:
A. Delacroix, P. Aubry,
J. Beaudenoit, F. Rola,
J. Renaud.

Crédits photographiques:
Mairie de Neuilly-Plaisance,
123RF.
Photos non-contractuelles.

Maquette et impression:
Perigraphic
Imprimé sur papier PEFC.



Suivez toutes nos actualités:

www.mairie-neuillyplaisance.com

Neuilly-Plaisance Ville

ville_neuillyplaisance



**Accueil
Tourisme
Comité
d'Initiative**

L'ATCI propose sorties et voyages aux Nocéens. Programme et infos au 06 11 77 69 73.

JEUDI 19 MAI
Visite Guidée de l'Opéra Comique et déjeuner

Niché sur une place du boulevard des Italiens, l'Opéra Comique est l'un des secrets les mieux gardés de Paris. Créé sous le règne de Louis XIV, c'est l'une des plus anciennes institutions théâtrales et musicales de France.



SAMEDI 4 JUIN
Bonneval en Beauce

Découverte de la cité médiévale en bateau électrique sur le Loir. Visite commentée d'un parc éolien. Visite guidée du moulin d'Ymonville. Déjeuner à l'auberge de la Herse





LA CIGALE ET LA FOURMI

Quelle meilleure image que celle de la fameuse fable de la Fontaine pour illustrer les différences en matière de gestion budgétaire entre l'Etat et les collectivités locales ?

Face à un Etat prodigue et impécunieux, les collectivités locales font, elles, dans leur immense majorité preuve d'une gestion prudente et avisée.

À cet égard, l'un des nombreux paradoxes de la campagne que nous venons de vivre aura été l'absence totale ou presque de la question de la dette publique dans les débats alors qu'elle est pourtant centrale.

Il est vrai que les gilets jaunes et la crise sanitaire ont donné l'impression que l'argent public est inépuisable. Désormais, le moindre plan de soutien catégoriel ne se chiffre plus en millions mais en milliards!

Certes, dans un contexte de croissance et de taux d'intérêt bas, la dette ne représente pas un péril grave pour les finances publiques. Cependant qui peut dire que cela continuera ainsi pendant des années? L'Histoire nous a appris que souvent tout ne se passe pas comme prévu. Ainsi qui aurait imaginé la pandémie ou la guerre en Ukraine il y a 5 ans? Que se passera-t-il si pour une raison ou une autre les taux d'intérêt venaient à remonter fortement? Comme la cigale de la fable, l'État pourrait alors se trouver fort dépourvu quand une nouvelle crise sera venue...

Fort heureusement, les collectivités locales, ne peuvent pas pratiquer le « quoi qu'il en coûte » qui semble être devenu la norme. Les collectivités sont, elles, soumises à une règle d'or budgétaire qui leur impose de voter un budget équilibrant dépenses et recettes et les oblige à ne recourir à l'emprunt que pour les investissements et non pour les dépenses courantes. Grâce à cette règle d'or, la dette de l'ensemble des quelque 36 000 collectivités locales françaises n'est « que » de 236 milliards d'euros alors que celle de l'État atteint près de 2 250 milliards.

Comme vous le verrez dans le dossier du mois, à Neuilly-Plaisance, la situation financière de la Ville demeure saine avec en particulier un endettement à un niveau très bas, bien inférieur à celui des villes de taille identique.

En la matière, le cap demeure toujours le même : maintenir des services publics de qualité et poursuivre un programme d'investissement ambitieux. Cette année, la Ville investira 9,6 millions d'euros dont 5,3 millions seront consacrés à la rénovation et à la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments publics (*écoles, piscine, mairie, ...*). Second poste d'investissement : la voirie avec 1,3 million d'euros principalement affectés à la rénovation des rues. Cet effort d'investissement se poursuivra dans les années à venir avec un total de 25 millions d'euros prévus jusqu'en 2025.

Sur le plan financier, les années à venir seront sans doute difficiles pour les collectivités entre l'augmentation des prix et la cure d'austérité que nous imposera l'État par le biais de la baisse des dotations financières. Je rappelle à ce sujet que la précédente cure d'austérité entre 2014 et 2016 s'était soldée par une perte de plus de 11 millions d'euros de dotations pour la Ville. Quoi qu'il en soit cette année encore, et pour la 16^e année consécutive, le taux de la taxe foncière, fixé par la commune, n'augmentera pas.

Pour terminer cet édit sur un sujet plus léger, vous aurez noté le retour très attendue de la brocante après 2 années d'interruption. Elle aura lieu le 15 mai. Je vous y attends nombreux et, je l'espère, sous le soleil.

**Votre Maire,
Christian DEMUYNCK**





BUDGET 2022

UN BUDGET MAÎTRISÉ POUR UNE VAGUE DE PROJETS AMBITIEUX



Dans une période particulièrement délicate, le Conseil municipal a voté le 6 avril dernier le budget primitif de la Ville pour l'année 2022, sous l'égide de Jean-Philippe Malayeude, Maire-adjoint délégué aux Finances. Malgré les contraintes budgétaires, la qualité des services sera maintenue et les projets d'ampleurs seront nombreux.

CONTEXTE

Si les effets indirects de la crise sanitaire se font déjà ressentir, avec notamment l'augmentation des coûts d'approvisionnement pour les chantiers et l'allongement des délais de livraison, les conséquences financières risquent également de s'alourdir. En effet, la guerre en Ukraine a entraîné une envolée des prix de l'énergie et nul doute qu'au lendemain des élections législatives, un effort supplémentaire sera demandé aux collectivités locales pour redresser les finances publiques comme ce fut le cas lors des dernières crises.

Les dernières mesures fiscales décidées par le gouvernement (*suppression de la taxe d'habitation, baisse des impôts de production*) ont entamé une nouvelle fois l'autonomie financière des collectivités locales.

Dans ces conditions, l'élaboration du budget 2022 a été réalisée avec la plus grande prudence, en intégrant néanmoins les hausses de dépenses annoncées à ce jour dans le secteur énergétique.

Un budget qui se veut ambitieux, avec la volonté de maintenir un service public de qualité et de poursuivre un programme d'investissement conséquent pour préparer au mieux l'avenir.

Une nouvelle fois, et conformément à son engagement, la Municipalité a fait le choix de ne pas utiliser le levier fiscal. Les taux de taxes foncières resteront donc stables pour la 16^e année consécutive.



Le budget global s'élève à 52,4 M€*
La section de fonctionnement à 34 M€*
et la section d'investissement à 18,4 M€*.

Les dépenses de fonctionnement diminuent par rapport au budget précédent.



Zoom sur les dotations de l'État

Au cours des années 2014 à 2016, les collectivités locales ont largement été mises à contribution dans la réduction du déficit public. Cette « contribution » à l'effort de redressement des comptes de la Nation s'est notamment traduite par des réductions drastiques de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Pour Neuilly-Plaisance, la baisse cumulée a conduit à une perte de recettes de 11,3 M€.*



Jean-Philippe Malayeude,
Maire-adjoint délégué aux Finances

**BUDGET 2022 :
UNE FISCALITÉ STABLE,
UNE DETTE MAÎTRISÉE
ET UNE FORTE CAPACITÉ
D'AUTOFINANCEMENT**

Tout en confortant la qualité des services proposés aux Nocéens, la gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement permet de dégager les ressources nécessaires au financement du programme d'investissement.

LE TAUX D'ENDETTEMENT PAR HABITANT



Le taux de la taxe foncière est voté par la Ville et il n'augmentera pas en 2022 pour la 16^e année consécutive.

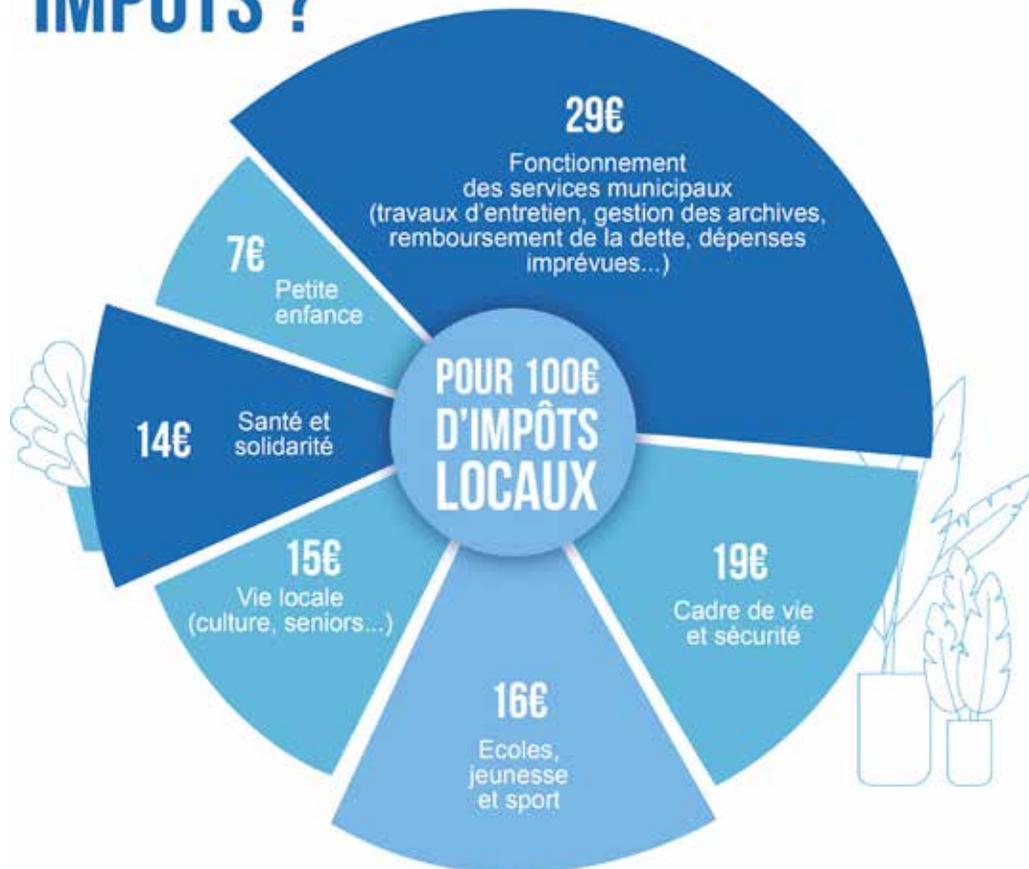


Une dette maîtrisée

En 2022, le taux d'endettement de Neuilly-Plaisance poursuit sa baisse.

*Millions d'euros

OÙ VONT VOS IMPÔTS ?



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR HABITANT

320€
moyenne nationale pour les communes de même strate

448€
à Neuilly-Plaisance



INVESTIR TOUJOURS PLUS, POUR PRÉSERVER LA DOUCEUR DE VIVRE NOCÉENNE

Priorité à la préservation du cadre de vie, avec un investissement important consacré à la rénovation des bâtiments municipaux et à la transformation énergétique.

9,6 M€

En 2022,
la ville investit



1,3 M€ pour embellir les rues

Grâce à un programme de rénovation de la voirie: 1M€
Modernisation du réseau d'éclairage public: 260 000 €



École maternelle Paul Letombe

5,3 M€ pour rénover les bâtiments publics et réduire la consommation d'énergie

La Ville poursuit sa politique de rénovation énergétique avec la modernisation des bâtiments et équipements municipaux (écoles, crèches, bâtiments sportifs...) 1,8 M€

- Lancement des travaux de réhabilitation énergétique de l'école des Cahouettes: 884 000 €
- Réalisation de la toiture de l'école Paul Letombe: 170 000 €
- Rénovation de logements: 690 000 €

- Lancement de la réhabilitation de la MCJ et de la Halte-jeux: 41 000 €
- Réhabilitation énergétique de l'Hôtel de Ville: 677 000 €
- Phase 2 de la chaufferie du groupe scolaire du Bel Air: 267 000 €
- Réhabilitation de la Ferme Terrisse: 130 000 €
- Lancement de la rénovation de la piscine: 600 000 €

248 000 € pour assurer l'accessibilité de chacun

Avec la poursuite des travaux de mise en accessibilité des structures: 218 000 €

- Achat de défibrillateurs pour les Établissements Reçevant du Public (ERP): 30 000 €



285 000 € pour la sécurité de tous

En poursuivant le déploiement de la vidéoprotection, avec l'implantation d'une quinzaine de nouvelles caméras

1,4 M€ pour améliorer le cadre de vie

En rachetant des immeubles pour les préserver de l'appétit des promoteurs immobiliers: 600 000 €

- Comblement d'une partie des carrières du parc du plateau d'Avron: 160 000 €
- Préservation des espaces naturels, parcs et jardins: 220 000 €
- Achat d'une nouvelle balayeuse pour renforcer la propreté urbaine: 170 000 €
- Équipement en moyens techniques: 240 000 €



La Ferme Terrisse





11/19.03.22 • COMMÉMORATIONS

Journée en hommage aux victimes du terrorisme et journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, présidées par la première adjointe **Mme Lamaurt**.



13.03.22 • COURSE

Bravo aux agents de la Ville qui ont porté haut les couleurs de Neuilly-Plaisance lors de la course de la Métropole du Grand Paris, avec les dossards offerts par Grand Paris Grand Est.

17.03.22 • THÉ DANSANT

Une centaine de Nocéens est venue guincher à la salle des Fêtes.



19.03.22 • DANCEFLOOR

Le retour du dancefloor a permis à une centaine de Nocéens de retrouver le plaisir d'une soirée festive et dansante animée par le DJ DA!



21.03.22 • INAUGURATION

M. Pineau, à la tête du Chaudron - le sixième sens partage un moment convivial avec **Christian Demuyneck et Rahima Mazdour**, adjointe au Maire déléguée au Commerce et ses invités dans le cadre de l'inauguration du restaurant.



23.03.2022 • CONCOURS LECTURE ACADEMIE

De jeunes et talentueux nocéens présentent leur lecture devant les jurys du concours à la bibliothèque municipale.



29.03.22 • CENTENAIRE

Mme Lamaurt, première adjointe a rendu visite à Mme Lemoine à l'occasion des 104 bougies de cette nocéenne.



1.04.22 • POISSON D'AVRIL

Une météo blagueuse a couvert la Ville d'un léger manteau de neige.



2.04.22 • CARNAVAL

Le défilé du carnaval de Neuilly-Plaisance a rassemblé environ 500 personnes grâce au travail des animateurs des accueils de loisirs.



2.04.22 • CINÉ-MA DIFFÉRENCE

La séance mensuelle de cinéma accueillant tous les publics valides ou non avec la projection du film *King* a été un succès.



9.04.22 • RELAIS PETITE ENFANCE

Le 9 avril, c'est avec émotion que le Relais Petite Enfance a été inauguré en présence du Maire, d'une partie de l'équipe municipale dont **Marie Refatti-Ponzio**, Marinette Soler-Kerrien, Présidente du Conseil d'administration de la Caf de la Seine-Saint-Denis et la directrice de l'Enfance et de la Jeunesse Solenne Gariel.



2.04.22 • EXPÉDITIONS NATURE

Une quarantaine de Nocéens a eu la chance de faire une visite guidée du biotope des Mares, zone naturelle protégée accueillant nombre de batraciens.



16.04.22 • CHASSE AUX ŒUFS

500 petits Nocéens ont parcouru la parcelle dédiée, au parc des coteaux d'Avron lors de la chasse aux œufs sous le regard attendri des parents. Organisée par la Ville, l'évènement a bénéficié de la générosité de l'UCEAI+ (association des commerçants et artisans de Neuilly-Plaisance) avec de jolis lots à gagner. Un succès retentissant !



12.04.22 • PÂQUES

Le parvis de l'hôtel de Ville a accueilli de nombreux lapins grâce au service des espaces verts.

SOLIDARITÉ NOCÉENNE

Depuis le 24 février dernier, l'invasion de l'Ukraine par la Russie provoque une vive émotion. À la fois proche et lointaine, cette guerre a généré un élan de solidarité très suivi par les Nocéens. Plusieurs actions ont été menées par la Ville en faveur des réfugiés ukrainiens.

Comme il est difficile d'appréhender pour chacun d'entre nous, une guerre aux portes de l'Europe en 2022! En premier lieu, on se sent impuissant et les premiers réflexes sont symboliques comme la mise aux couleurs de l'Ukraine des réseaux sociaux de la Ville en signe de solidarité.

Puis, le désir d'agir prend le pas.



Christian Demuyneck venu à la rencontre des réfugiés ukrainiens arrivés à Neuilly-Plaisance

En mars, en partenariat avec la Protection civile, la Ville a mis en place une collecte de produits d'hygiène et de première nécessité à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Le 14 mars, grâce à la mobilisation des Nocéens, la Protection civile a pu enlever 5 palettes de dons pour les acheminer en Ukraine.

Début mars, accompagné par Mme Lamaurt, 1^{re} adjointe, Mme Boileau, adjointe aux Affaires scolaires et Mme Refatti-Ponzio, adjointe aux Affaires sociales et à la Solidarité, Christian Demuyneck a rendu visite à 50 ressortissants ukrainiens, adultes et enfants hébergés dans une résidence hôtelière.

11 enfants ukrainiens ont été par la suite scolarisés, 9 en élémentaire et 3 en maternelle. La Ville leur a facilité l'accès à la restauration scolaire. Précédemment, le CMS a organisé la mise à jour de leur vaccination. Après un test de niveau, effectué par l'académie, les 4 enfants inscrits en élémentaire ont été orientés dans la classe non francophone de l'école des Cahouettes. Il s'agit d'une unité pédagogique pour élève allophone arrivant (UPE2A), qui permet aux élèves concernés d'être inscrits dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un enseignement renforcé en français seconde langue, en fonction de leurs besoins et de leurs acquis linguistiques et langagiers.

Parallèlement, des documentations officielles traduites en ukrainien et la mise en relation avec la Préfecture pour faciliter les démarches sont autant d'actions contribuant à accompagner le mieux possible les Ukrainiens arrivés sur le territoire.

Enfin, comme Christian Demuyneck s'y était engagé, le Conseil municipal a voté un don à la Croix Rouge de 5 000 euros le 6 avril dernier, en faveur des ressortissants ukrainiens.



Enlèvement par la protection civile de 3 palettes de produits collectés par la Ville grâce à la solidarité des Nocéens.



Le 16 mars dernier, les petits Nocéens fréquentant les accueils de loisirs ont eux aussi participé au semis du blé.

OPÉRATION DU BLÉ AU PAIN

Après le labour de la parcelle sur la prairie du parc des coteaux d'Avron en février, l'étape du semis du blé a été réalisée par une cinquantaine de Nocéens puis par les enfants fréquentant les accueils de loisirs. La Ville poursuit sa dynamique d'agriculture urbaine, engagée il y a une dizaine d'années.

À la veille du printemps, le 12 mars dernier, les Nocéens ont procédé au semis du blé à la volée sur la parcelle au coeur de la prairie du parc des coteaux d'Avron. Beaucoup de familles ont apprécié participer au travail de la terre. Chaque Nocéen a pu disséminer les graines avant de ratisser la terre afin de les recouvrir pour les protéger et leur permettre de germer. En complément, les panneaux pédagogiques exposés ont permis aux participants de se familiariser avec l'élaboration du pain.



Semis agriculture



Des sourires à la pelle chez les petits Nocéens

Les participants ont également eu l'occasion de découvrir le potager à partager, géré par M. Bonnin et son équipe. Certains d'entre eux ont poursuivi leur apprentissage de la terre en plantant des oignons.

Pour rappel, l'équipe du potager à partager recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressés, contactez M. Bonnin au 06 64 39 00 86 ou au 01 43 00 96 16 en vous rapprochant du service événementiel.

Cette matinée de mars a constitué un moment de convivialité partagé. Après l'effort, est venu le temps du réconfort autour d'un petit déjeuner offert par la Ville.

Depuis, les services de la Ville prennent soin de la parcelle et surveillent la pousse du blé.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'OPÉRATION DU BLÉ AU PAIN

- La récolte, le 20 août prochain
- La préparation et la dégustation du pain durant la fête de la Rentrée, le 3 septembre.



Une cinquantaine de Nocéens ont bravé la pluie pour participer à l'opération le 12 mars dernier



LES ENCOMBRANTS SONT DORÉNAVANT SUR RENDEZ-VOUS !

Grand Paris Grand Est, en charge des encombrants, a modifié depuis le 1^{er} mars, la méthodologie de collecte. Désormais, si vous vivez en pavillon ou en immeuble collectif de petite taille, vous devez prendre rendez-vous au 01 60 43 51 96 ou sur gpge-rdv-encombrant.fr



Vous habitez dans un immeuble collectif de grande taille, la collecte des encombrants se tient les 2^e et 4^e vendredis du mois. Vous vivez en pavillon ou dans un immeuble de petite taille : la prise de rendez-vous en ligne ou par téléphone est donc obligatoire, au risque de voir ses encombrants considérés comme des dépôts sauvages*.

** Abandonner des déchets d'ordures ménagères ou tout autre objet sur la voie publique fait l'objet d'une amende d'un montant de 135 euros.*

LA FÊTE DES FAMILLES EST DE RETOUR

La traditionnelle fête de quartier revient aux Renouillères, le 21 mai prochain.

Samedi 21 mai de 12h à 19h au parc Kennedy, la fête des familles battra à nouveau son plein dans une ambiance festive et conviviale.

En partenariat avec les associations, écoles et le collège de la Ville et les parents d'élèves, l'équipe du service Enfance Jeunesse est mobilisée pour rassembler les habitants du quartier des Renouillères et plus largement l'ensemble des Nocéens.

Structures gonflables et d'escalade, défis en famille sont notamment au programme pour faire de cette journée une fête inoubliable.

Petits et grands, laissez-vous tenter à participer en famille, entre amis ou entre voisins, aux diverses animations proposées.

AU PROGRAMME

Pique-nique et barbecue géant ! Apportez vos grillades et vos spécialités culinaires et venez partager un moment gourmand. Un avant-goût des saveurs de l'été en somme.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Inaugurée le 9 avril dernier, la structure complète l'offre de service de la Petite Enfance. Marie Refatti-Ponzio, adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, nous dit tout du Relais Petite Enfance.

Pourquoi un Relais Petite Enfance?
Jusqu'en 2021, la politique petite enfance de la Ville était essentiellement liée aux 3 crèches et à la Halte-Jeux. La Ville de Neuilly-Plaisance se donne les moyens de proposer aux Nocéens et aux assistantes maternelles une politique d'ampleur à travers un lieu ressources pour les futurs ou jeunes parents, d'échange avec les assistantes maternelles et un espace de jeux collectifs pour les enfants.

156 enfants de - de 6 ans
67 assistantes maternelles

Le Relais Petite Enfance permet de développer les axes suivants :

- Renforcer l'accompagnement des familles, les accompagner à la parentalité et centraliser les demandes d'inscription en crèche,



Le Relais Petite Enfance, un lieu ressources pour les parents, les assistantes maternelles et les enfants pensé par Solenne Gariel.



Une nouvelle structure dédiée à la petite enfance inaugurée par **Christian Demuyneck** et **Marinette Soler Kerrien**, présidente du conseil d'administration de la CAF de la Seine-Saint-Denis.



Marie Refatti-Ponzio, adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance.

- Accompagner les professionnelles de l'accueil individuel (*assistantes maternelles et garde à domicile*),
- Permettre aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles et en garde à domicile de bénéficier d'espaces de jeux et d'éveil collectifs avec l'accompagnement d'une professionnelle de la petite enfance.

Cet équipement, agréé par la CAF est cofinancé par la Ville et la CAF.

Pour qui?

Pour les futurs et jeunes parents en recherche d'informations sur les modes de garde pour les enfants de moins de trois ans.

Pour les assistantes maternelles agréées par la protection Maternelle et Infantile (PMI) qui accueillent les jeunes enfants à leur domicile et aux professionnelles « gardes à domicile » qui s'occupent des jeunes enfants au domicile de la famille.

Pour les jeunes enfants accueillis en accueil individuel qui peuvent bénéficier d'un espace de jeux adapté et de moment de vie en collectivité au sein du Relais sous le regard d'une professionnelle de la petite enfance.

Qui gère cette structure?

Une responsable Éducatrice de Jeunes Enfants et une animatrice plus spécialisée sur le volet administratif (*contrat d'accueil, inscription crèches*).

Environ 80 enfants bénéficient de moments de jeux et d'ateliers collectifs dans un espace pensé et adapté à leurs besoins, encadrés par une responsable Éducatrice de Jeunes Enfants. Des professionnelles des crèches municipales peuvent également être amenées à participer à ces temps d'accueil.

Des rendez-vous individuels avec les familles et les assistantes maternelles sont organisés pour échanger sur les demandes liées à l'accueil des jeunes enfants (*différents modes de garde, contrats particuliers-employeurs, demande de la liste des assistantes maternelles agréées*).

Des réunions de pré-inscription en crèche ont lieu une fois par semaine de janvier à mai. Le fonctionnement des crèches est expliqué, les différents modes d'accueil sont présentés. Enfin, des réunions de présentation des différents modes d'accueil sur la Ville seront bientôt proposées.

30 rue des Cahouettes. Accueil sur rdv (hors vacances scolaires):

06 24 53 75 28

- Lundi : 8h30 à 12h / 13h à 18h
- Mardi : 10h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
- Mercredi : permanence téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi : 9h à 12h / 13h à 17h30
- Vendredi : 8h30 à 12h / 13h à 17h30



Micro Folie LENS



SE FAMILIARISER AVEC INTERNET

Des ateliers gratuits pour se familiariser avec l'outil Internet, constituent un nouveau service municipal à la portée de tous les Nocéens.

Thibaut Guichard, conseiller numérique de la Ville propose aux Nocéens des ateliers numériques gratuits pour se familiariser avec Internet, réaliser des achats ou encore faciliter les démarches administratives en ligne en toute sécurité.

LA MICRO-FOLIE

Portée par le Ministère de la Culture et coordonnée par la Villette, la Micro-Folie ouvrira ses portes dans quelques semaines, à la bibliothèque municipale.

Ce nouvel équipement culturel accessible à tous est un trésor à partager. Le concept est aussi simple que révolutionnaire : une plateforme numérique comptant près de 2000 œuvres issues de 12 musées nationaux. Au service des territoires, l'enjeu est essentiel : réduire les inégalités d'accès à la culture. À ce titre, la Ville a obtenu une subvention de la Métropole du Grand Paris et de l'État. Serge Vallée, adjoint au Maire à la Culture et toute l'équipe de la bibliothèque peaufinent le projet.

Dans les coulisses, l'espace Plaisance de la bibliothèque poursuit sa métamorphose : livraison du matériel et travaux d'aménagement, la Micro-Folie



se pare de rouge flamboyant. Avant l'ouverture, le personnel est formé à l'utilisation du matériel afin d'accueillir au mieux les publics de tout âge. Dès 3 ans, les enfants pourront accéder aux collections du Louvre, du musée d'Orsay, de la Philharmonie ou encore du musée national Picasso...

Enfin, la Micro-folie comptera également une ludothèque dédiée aux ouvrages d'art et un espace de réalité virtuelle.

RENDEZ-VOUS

10 places disponibles pour chaque atelier

- **Lundi 16 mai à 14h :**
Les pirates informatiques : découvrez leurs techniques pour mieux les déjouer!
Suivi d'un quiz : Pirate ou pas pirate ?
- **Lundi 20 juin à 14h :**
Les paiements en ligne : les conseils pour éviter le piratage.
Suivi d'un quiz : On peut me pirater ou pas ?

bibliothèque de Neuilly-Plaisance
Sur inscription au 06 28 60 69 53 ou
tguichard@mairie-neuillyplaisance.com

LE FOYER DE L'AMITIÉ - L'ESCAPADE : UNE PROGRAMMATION DU TONNERRE !

Une diversité d'ateliers et d'animations est proposée aux seniors nocéens, sous l'impulsion de Martine Lamaurt, 1^{re} adjointe au Maire déléguée notamment aux Seniors. Un travail quotidien de l'équipe du Foyer qui vise le bien-être de ses adhérents.



Quelques accidents (heureusement virtuels) ont été constatés sur le simulateur de conduite

Le 12 avril après-midi dernier, le Foyer de l'Amitié - l'Escapade a proposé 3 ateliers de prévention routière à une quarantaine de Nocéens. Animés par des animateurs de la Prévention Routière, les ateliers ont été grandement appréciés et les échanges très nourris. Atelier piétons, atelier conduite et atelier réactivité ont permis de revoir les bases de la circulation piétonne et routière de façon ludique.

Parallèlement, le Foyer de l'Amitié - l'Escapade propose à ses adhérents, des ateliers d'aquagym et de gymnastique, toutes les semaines, réunissant régulièrement une trentaine de Nocéens, ravis de se divertir et de se défouler.

Enfin, sous l'impulsion du Conseil des Aînés, le Foyer a mis en place, sous convention avec le PRIF (*association Prévention retraite Île-de-France*), des ateliers gratuits « Equilibre en mouvement » animés par l'association AS Mouvement.

3 ateliers chaque vendredi avec 15 personnes par session proposent une activité douce et un travail de maintien de l'équilibre. Le dernier atelier aura lieu le 17 juin prochain en matinée.

Un programme varié, prenant en considération les souhaits des adhérents, est proposé chaque trimestre. Anniversaires des seniors chaque mois, thé dansant et déjeuner dansant en juin prochain Chez Gégène, visites à la journée et à la demi-journée.

Le Foyer de l'Amitié - l'Escapade impulse une programmation dynamique auprès des 300 adhérents nocéens !

Renseignements et inscriptions :

📍 12 rue du Général de Gaulle

01 43 00 67 28

foyerdelamitie@mairie-neuillyplaisance.com

Tout le programme des activités sur le site de la Ville.



Les seniors nocéens profitent pleinement des séances aquagym

DES SPECTACLES PLEIN LE CMASC

Le CMASC (*Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle*) vous présente ses spectacles de fin d'année. Martine Lamaurt, première adjointe au maire déléguée notamment au CMASC et l'équipe sont fières de vous présenter le travail des petits comme des grands.

2 représentations théâtrales auront lieu :



Pour le spectacle adultes, intitulé *La Souricière*, vous plongerez dans les rues de Londres, où un meurtre vient d'être commis. Pendant ce temps, Mollie et Giles Ralston ouvrent une pension de famille dans la campagne londonienne. Alors qu'une tempête de neige les immobilise avec leurs cinq pensionnaires, le méticuleux

inspecteur Trotter vient leur annoncer que le meurtrier est l'un d'eux. Ainsi se lève le rideau du plus grand succès de la reine du crime, Agatha Christie. Écrite pour les 80 ans de la reine Mary, *La Souricière* tient l'affiche sans interruption à Londres depuis 1952.

Rdv, vendredi 20 mai à 21 h 📍 salle des fêtes
Plus d'infos : 01 43 00 67 28



Pour le spectacle « enfants, pré-ados et ados », au nom de « Antenne dans 1 mn », 30 comédiens répartis en 3 groupes joueront la représentation durant 90 mn.

Le Concept est une émission TV « Vive la culture » avec pour invité d'honneur, Jean de la Fontaine.

Tout le long de l'émission, les comédiens rendront hommage à Jean de la Fontaine en interprétant plusieurs parodies.

Rdv, samedi 21 mai à 21 h 📍 salle des fêtes
Plus d'infos : 01 43 00 67 28

2 spectacles de danse

Après le théâtre, la danse ! 2 spectacles de danse autour de la thématique de la nature se tiendront le 11 juin prochain à 16h et 20h, à la salle des Fêtes. Le premier proposé par l'ensemble des enfants fréquentant les cours de danse du CMASC et le second par les adultes.

Mais aussi une semaine de portes ouvertes

Le service du CMASC a prévu de mettre en place cette année des journées portes ouvertes du lundi 13 au samedi 18 juin et ce gratuitement pour l'ensemble de ses cours !

Venez découvrir les 44 cours sportifs et culturels dispensés par le CMASC : pilate, gym douce, stretching, relaxation, yoga, théâtre enfants, adolescents et adultes, peinture, histoire de l'art, anglais

Cette semaine de portes ouvertes sera réservée aux Nocéens, sur réservation directement auprès du CMASC
01 43 00 67 28

Attention, nombre de places limité !

L'école municipale de musique

propose, elle aussi, un concert de fin d'année. Pour terminer en beauté leur année d'apprentissage, les élèves vous proposent un concert exceptionnel. L'occasion pour les spectateurs de se laisser porter, par des airs célèbres interprétés avec passion par des musiciens de tous âges, le 14 mai à 20h à la salle des Fêtes.

Une cinquantaine d'élèves (*des classes d'éveil pour les plus petits jusqu'aux adultes*) interprétera aussi bien des musiques célèbres de films que de la variété française et internationale ou encore de la musique actuelle.





Recharge d'un véhicule à la station citadine située avenue G. Clemenceau, niveau Place de la République

MÉTROPOLIS : RÉSEAU DE RECHARGE PERFORMANT POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Métropole du Grand Paris, en partenariat avec la société Métropolis, a déployé un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques, sur la voie publique, à Neuilly-Plaisance.

La Ville bénéficie ainsi de 4 stations actives à ce jour, en remplacement des anciennes stations Autolib, chacune comportant 6 points de charge.

Cette mise en place apporte une solution à la problématique quotidienne de recharge électrique de leur véhicule, pour les habitants et les professionnels de la Métropole.

Avec ou sans abonnement, les Nocéens peuvent bénéficier d'une puissance de charge au choix, sur 24 points de charge actuels à Neuilly-Plaisance, au juste prix et sur la base d'un tarif lisible et flexible au kWh.

Dans le cadre d'un abonnement, il est possible d'occuper l'une des places de la station au tarif de 2 euros, entre 20h et 8h.

En cas de difficulté, le numéro non surtaxé 09 70 830 213 vous fournira une réponse rapide 7j/7 et 24h/24h.

Enfin sur le site www.metropolis-recharge.fr ou sur le site de la Ville, des tutos pédagogiques sont à votre disposition pour faciliter votre première utilisation.

Par cette initiative, la Métropole du Grand Paris et la Ville de Neuilly-Plaisance, contribuent à la lutte contre la pollution de l'air et contribuent à la diminution de l'empreinte carbone, en favorisant le développement des véhicules électriques sur le territoire métropolitain.



Emplacements des stations Métropolis actives

2 stations «Proximité» proposant jusqu'à 7.4 KW

📍 Place Stalingrad

📍 46 rue de Chanzy

2 stations «Citadine» proposant jusqu'à 22 KW

📍 avenue Georges Clemenceau

📍 Rue Paul Cézanne

+ d'informations sur le site de la ville,
ou www.metropolis-recharge.fr



Attention, tout stationnement hors recharge sur une place de station Métropolis sera verbalisé d'une amende d'un montant de 35 euros par la police municipale.

FEMMES DES TERRITOIRES : LANCEMENT D'UNE NOUVELLE COORDINATION À NEUILLY- PLAISANCE



Il s'agit de la 8^e antenne en Île-de-France de ce réseau professionnel animé par des femmes et pour les femmes qui entreprennent.

Le 10 mars dernier se tenait la première réunion de l'antenne nocéenne du réseau Femmes des Territoires, au foyer de l'Amitié. Une présentation suivie d'échanges constructifs, en présence de **Michèle Choulet**, conseillère départementale et conseillère municipale chargée des Finances et du logement.

La coordinatrice bénévole dans le département de la Seine-Saint-Denis, Rachel Maalouly, est fondatrice du cabinet Innov'ence et elle n'a pas choisi Neuilly-Plaisance par hasard.

«C'est ma ville de cœur, raison pour laquelle j'ai souhaité m'investir ici, en proposant chaque mois des rencontres et des ateliers gratuits. D'autant plus que le cabinet de mon associée est situé à Neuilly-Plaisance. Une bonne façon de joindre l'utile à l'agréable».



Rachel Maalouly anime la rencontre



Michèle Choulet, conseillère départementale a activement participé aux échanges du 10 mars dernier

Fort de ses 3 000 membres et de sa plateforme digitale collaborative, Femmes des Territoires est un réseau ouvert aux femmes porteuses de projets, entrepreneures, salariées, ou en transition professionnelle. Réseau d'entraide, il propose :

- De rompre l'isolement et d'échanger avec d'autres femmes ;
- De constituer un réseau local basé sur l'entraide, la bienveillance et le partage d'expériences.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.femmesdesterritoires.fr/>



FÊTE DES VOISINS

L'édition 2022 de ce repas convivial partagé avec ses voisins se tiendra le 20 mai prochain !

Parce que le vivre ensemble et l'esprit village sont indissociables à Neuilly-Plaisance, la Ville s'associe une nouvelle fois à l'opération nationale. L'objectif de «La Fête des Voisins» est de créer ou de conforter des liens entre les habitants d'un même quartier autour d'un verre ou d'un buffet. Prévoyez votre traditionnel repas à partager avec vos voisins et n'oubliez pas de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Ville.



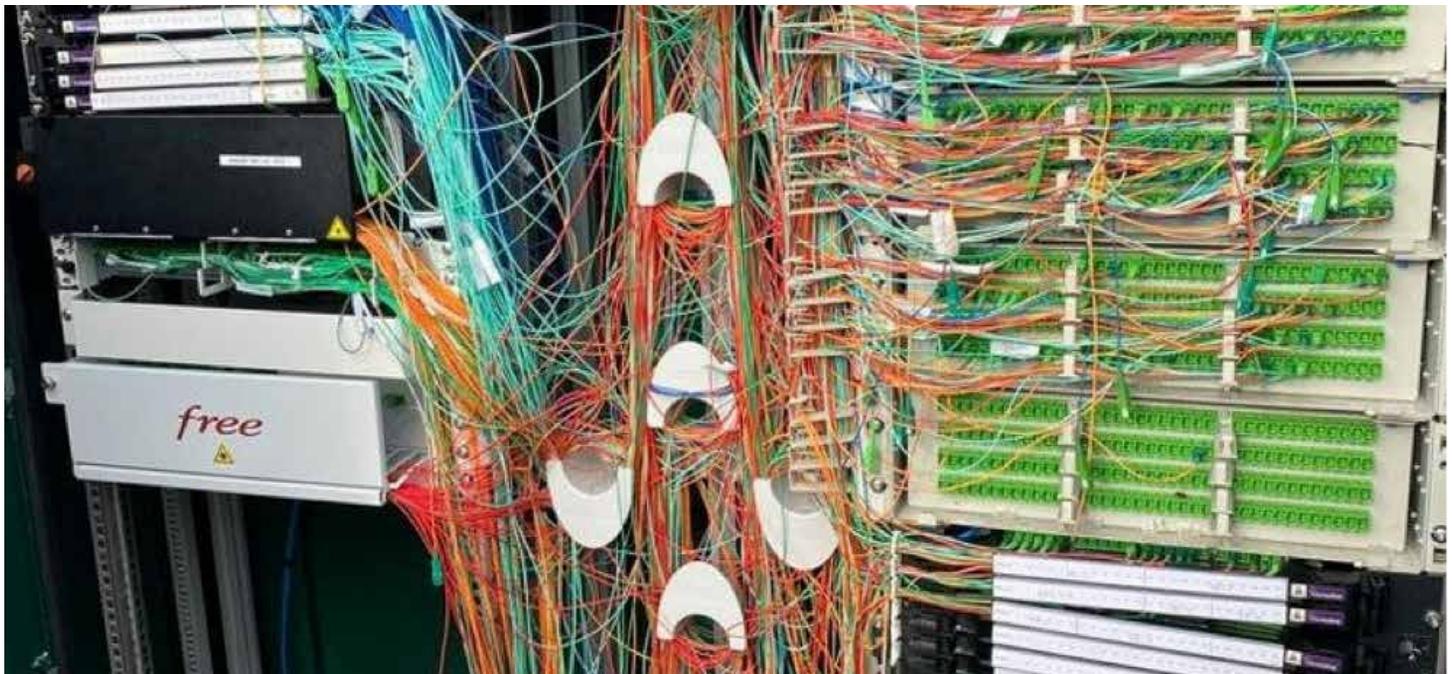
La fête des Voisins à Neuilly-Plaisance en 2018

DERNIÈRE MINUTE

Toute l'équipe des Restos du cœur remercie les Nocéennes et Nocéens qui ont participé à la Collecte nationale de début mars et qui sera redistribuée à leurs bénéficiaires dont des réfugiés ukrainiens.

Les Restos du cœur sont présents au 22, boulevard Gallieni, le mardi matin de 9h à 12h, le mercredi de 10h à 14h et le jeudi de 8h30 à 11h et 13h à 15h

Si les horaires d'ouverture ne correspondent pas à vos besoins n'hésitez pas à les contacter par téléphone au 09 82 48 01 60.



Une armoire de rue surnommée « plat de nouilles » en raison de l'enchevêtrement de centaines de fibres optiques.

RACCORDEMENT À LA FIBRE : NE COUPEZ PAS !

Si la fibre est maintenant entièrement déployée sur la Ville, cela n'est malheureusement pas la fin des problèmes pour les Nocéens. En effet à Neuilly-Plaisance, les usagers doivent subir des coupures à répétition dues aux interventions sur les armoires de rue à partir desquelles sont reliés les logements des particuliers.



Mouhamet Touré, conseiller municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

À travers toute la France, le problème est le même : beaucoup des techniciens qui interviennent sont peu formés, payés à la tâche et disposent d'un temps d'intervention minuté. D'où un travail souvent bâclé. Par facilité et pour gagner du temps, les techniciens n'hésitent pas à débrancher un client pour en brancher un autre. En outre, comme ces opérateurs n'ont pas toujours les clés des armoires de rue, il arrive qu'ils forcent les portes et les laissent ouvertes après leur intervention.

Cette situation est le résultat de sous-traitances en cascade. En effet, l'opérateur chargé par l'État de déployer la fibre (*SFR à Neuilly-Plaisance*) sous-traite ensuite au fournisseur d'accès le raccordement de chaque client.

Celui-ci peut à son tour faire intervenir un sous-traitant pour réaliser ce raccordement.

Rappelons que dans cet imbroglio, la Ville n'a aucun pouvoir puisqu'elle n'est pas donneuse d'ordre. Son rôle ne peut qu'être celui de médiateur entre les Nocéens excédés par ces coupures et les opérateurs. Cette tâche éminemment difficile est l'une des missions de **Mouhamet Touré**, conseiller municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication qui y consacre un temps très important. Ayant un remarquable sens du service public, **M. Touré** consacre également beaucoup de temps à sillonner la Ville pour refermer les armoires de rues ouvertes.

Le Conseil Départemental assurant le pilotage du déploiement de la fibre optique en Seine-Saint-Denis, Christian Demuynck s'est bien évidemment fait l'écho du mécontentement des Nocéens auprès de Stéphane Troussel, président du département. Celui-ci lui a indiqué avoir bloqué la moitié de la participation financière du département à SFR. Pour autant, cette mesure ne semble pas avoir eu l'effet escompté, aucune amélioration tangible n'ayant été depuis constatée.

Consciente des désagréments subis par les Nocéens, et notamment les télétravailleurs, la Ville organisera prochainement une nouvelle rencontre avec les opérateurs et les services du département.

Votre mobilisation a payé !

PROLONGEMENT DU MÉTRO 1

UNE PREMIÈRE VICTOIRE GRÂCE
À LA COMBATIVITÉ DE LA VILLE
ET DES NOCÉENS

Merci pour votre soutien !

+ de 2000 Nocéens mobilisés en février dernier pour sauver la Zone d'Activités de la Fontaine du Vaisseau et préserver le cadre de vie du quartier résidentiel du Chalet.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 1: MERCÌ À LA MOBILISATION DES NOCÉENS

C'est une décision assez rare pour être signalée : la commission d'enquête relative au prolongement de la ligne 1 du métro a rendu un avis défavorable à l'unanimité contre ce projet.

Pour justifier cette décision, la commission d'enquête souligne entre autres que les travaux du Centre de Dépannage des Trains (CDT) envisagés à la Fontaine du Vaisseau généreraient de multiples nuisances pendant de longues années. Elle reconnaît également que le tissu économique serait mis en péril par ce chantier et qu'à l'issue

de celui-ci nombre d'entreprises ne se réinstalleraient pas à Neuilly-Plaisance.

Il s'agit d'une première victoire qui n'implique pas, pour le moment, l'abandon du projet. Quoi qu'il en soit, cette bataille a été remportée grâce à la mobilisation des élus et des Nocéens car cette décision de la commission d'enquête était loin d'être acquise.

Christian Demuynck et l'équipe municipale, nullement opposés au principe du prolongement de la ligne 1, veilleront à ce que cet avis soit respecté et que le CDT soit construit à Fontenay-sous-Bois comme cela était prévu dans le projet initial.

GRÂCE AU
SERVICE VOITURIER
J'ACHÈTE LOCAL À
NEUILLY-PLAISANCE !

SERVICE GRATUIT
Samedi de 9h à 18h et dimanche de 9h à 13h



J'y course !
DEVANT LA MAIRIE
6 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
NEUILLY-PLAISANCE

KARATÉ : UNE NOCÉENNE VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE !

C'est une première à Neuilly-Plaisance et une belle récompense pour le Neuilly-Plaisance Karaté Club.



Après s'être qualifiée en passant par les échelons départementaux et régionaux, Natalia Bolvin Nunez Ipuche a porté haut les couleurs du NPKC et de la Ville sur les tatamis nationaux à Saint-Quentin (Aisne) où elle a décroché la médaille d'argent aux championnats de France Kata Pupilles.

Natalia est devenue Vice-championne de France après 6 tours et entre 53 participantes, faisant honneur à la devise du club : « donner le meilleur pour ne pas avoir de regrets ». Toutes nos félicitations pour cette performance qui vient récompenser un travail constant et assidu.



Elona qui a fini 5^e des championnats d'île de France, catégorie benjamine.



Nolan et Enzo



Marie France, 2^e

Marie-France est devenue vice-championne de Seine-Saint-Denis, après deux longs mois d'arrêts dus à une fracture au bras. Ses camarades Nolan et Enzo se sont distingués en montant sur le podium, se classant chacun troisième de leur catégorie.

La Ville les félicite.

DES JEUNES JUDOKAS NOCÉENS SE METTENT EN VALEUR

À l'occasion des championnats départementaux, 3 jeunes judokas du club Neuilly-Plaisance Judo se sont distingués le 10 avril dernier.

ÉLECTIONS : APRÈS LA PRÉSIDENTIELLE, LES LÉGISLATIVES

La présidentielle passée, la France est actuellement à mi-parcours des échéances électorales de l'année 2022.



Les 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives afin d'élire les 577 députés de l'Assemblée Nationale. Le scrutin sera ouvert de 8h à 20h. Neuilly-Plaisance fait partie de la troisième circonscription de Seine-Saint-Denis qui comprend également les villes de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne et Neuilly-sur-Marne.

S'il est à présent trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales, il est en revanche encore temps de faire une procuration. Elle peut être établie sur le site www.maprocuration.gouv.fr ou via un formulaire papier et doit ensuite être visée dans un commissariat de police, au plus tard la veille des élections. Pour rappel, il est désormais possible de faire une procuration pour une personne habitant dans une autre commune que la sienne.

Concernant la présidentielle, les Nocéens ont été particulièrement civiques avec un taux de participation supérieur à la moyenne nationale et plus encore à la moyenne départementale et ce pour les deux tours.

Pour 2023, aucune élection n'est à ce jour prévue et le prochain vote est fixé en 2024 pour les européennes.

POISSONNERIE MARVIE LEGRAND, LA MER POUR PASSION

Présentation d'un bel étal du marché du centre-ville.



Laura et Anthony disponibles et attentifs à leur clientèle



Les fruits de mer en provenance de France sont privilégiés sur l'étal

La poissonnerie Marvie Legrand, c'est Didier qui la raconte le mieux. Né à Neuilly-Plaisance il y a une cinquantaine d'années, Didier Marvie y grandit. La Ville n'a aucun secret pour lui, il fréquente l'école primaire du Bel-Air puis le collège Jean Moulin. Il garde de bons souvenirs du centre de loisirs et des classes de neige à Sixt-Fer-à-Cheval en Haute-Savoie. À 16 ans, il part vivre à Barfleur, petit port de pêche du nord-est Cotentin. L'adolescent travaille alors sur les parcs à huîtres quelques temps avant d'embarquer sur un bateau de pêche. C'est là que naît sa passion des produits de la mer.

Après 4 ans en tant que loup de mer, Didier revient à Neuilly-Plaisance où il débute sa carrière de poissonnier sur le marché du Centre en tant que salarié à l'emplacement même de son étal aujourd'hui. Cette aventure dure 15 ans jusqu'au moment où Didier reprend l'entreprise.

La poissonnerie Marvie Legrand est une entreprise familiale composée de Didier, sa femme, sa fille et son gendre ainsi que 2 employés. Les produits des côtes françaises sont privilégiés, la poissonnerie travaille avec des mareyeurs en Normandie, en Bretagne et en Vendée. Chez les Marvie Legrand, on exige de la qualité ! L'étal tout carrelé a fait peau neuve en décembre 2020, propo-

sant à sa clientèle fidèle des produits toujours frais. La poissonnerie est incontournable au marché du centre-ville, mais aussi aux marchés d'Ormesson-sur-Marne, de Gagny, Brou-sur-Chantereine...

Son attachement à sa ville natale est ancré et l'installation de son local professionnel à Neuilly-Plaisance le prouve. Il aime cette Ville qui a « réussi à se développer qualitativement tout en restant humaine ».



Didier Marvie tenant une daurade Coryphène

DES RECETTES MAISON DANS VOTRE INTERMARCHÉ

En 2018, plusieurs directeurs de magasins Les Mousquetaires ont souhaité vendre des produits frais (fabriqués à partir d'ingrédients français et sans conservateurs) et valorisant les producteurs locaux dans leurs magasins Intermarché.

Le pari de départ est simple : produire sain et local. 22 chefs d'entreprise Intermarché Les Mousquetaires ont décidé d'ouvrir une cuisine centrale répondant à un cahier des charges strict. En se rapprochant du chef Thierry Marx pour obtenir des conseils, ils ont gagné un nouvel investisseur dans l'actionnariat de l'entreprise basée à Neuilly-sur-Marne dans la zone industrielle des Chanoux. Ma Cuisine des Bords de Marne est la cuisine exclusive des Intermarchés des Villes en bord de Marne !

Tous les choix de matériel ainsi que le recrutement des collaborateurs ont été passés au crible. Le sourcing des matières premières s'établit en France, au plus près de Neuilly-sur-Marne dès que cela est possible.



La cuisine des Bords de Marne en action et dans le respect strict des conditions d'hygiène



Les étals de la Cuisine des bords de Marne

Le magasin de Neuilly-Plaisance a été l'un des premiers livrés. M. Soudais, directeur du magasin est fier de proposer aux Nocéens depuis septembre dernier, une large gamme de plats allant de l'entrée au dessert, de qualité et à des prix abordables.



Saucisse campagnarde, purée

PRESTATION TRAITEUR À TOUTE HEURE !

D'ici quelques semaines, une nouvelle innovation fera son apparition à Neuilly-Plaisance. Authentic Traiteur proposera des plats traiteurs au sein de casiers réfrigérés accessibles pour assouvir les appétits.

David Monarque tient un commerce traiteur dans le centre-ville de Nogent-sur-Marne. Suite à la crise Covid, il repense son activité et développe l'installation de modules de casiers réfrigérés connectés afin d'offrir aux clients, sur des plages horaires plus larges, des paniers traiteur. Ces casiers sont issus de l'entreprise Le casier Français, située à Lille qui utilise essentiellement des matériaux

fabriqués en France. Ainsi, une centaine de casiers proposera des plats traiteurs accessibles de 6h à 23h, place de la République, (place du Marché).

Ce projet s'inscrit dans une démarche éco-responsable grâce au circuit court qu'il génère entre les artisans, les producteurs et les clients. Ce projet vise également à réduire l'impact environnemental.



Rahima Mazdour, maire adjointe déléguée au Commerce a accompagné le porteur de projet pour offrir aux Nocéens ce nouveau service.



David Monarque



Bodéga de saumon fumé Bio



Filet de poulet rôti et céréales



LA MUSIQUE POUR THÉRAPIE

Nocéen depuis 3 ans, Fabrice Torok est à la fois coach vocal et musicothérapeute. Il souhaite proposer aux Nocéens de tous âges, des ateliers.



Fabrice Torok, diplômé du CIM (*Centre International de Musicothérapie*), affilié à la Fédération Française de Musicothérapie et formé à la pédagogie Orff, s'appuie sur différents outils : travail du souffle, de l'émission sonore, de l'écoute posturale et émotionnelle, de l'expression de soi, de l'improvisation, de la méditation active et de la relaxation, du travail sur la mémoire, sur la diction... mais également sur la personnalité de chacun.

Musicothérapeute

Il accompagne son interlocuteur selon sa demande, pour l'amener à utiliser ses potentiels peu ou non exploités afin de redonner de l'autonomie et un état de mieux-être global. Il intervient ainsi auprès de tout public : jeunes enfants, personnes atteintes de polyhandicap, de troubles autistiques, de sclérose en plaques ou encore personnes âgées déficientes,

ainsi que toute personne qui souhaite du mieux-être dans sa vie. La musique comme support thérapeutique, Fabrice Torok l'utilise notamment avec succès au sein de la Maison d'Accueil Spécialisée de Neuilly-Plaisance.

Et coach vocal

Fabrice Torok s'occupe aussi du placement de la voix pour les chanteurs, conférenciers, comédiens, toutes les personnes qui ont à s'exprimer devant un public. Il accompagne ainsi ceux qui le souhaitent dans l'accordage de voix, pour leur permettre de travailler leur voix chantée et parlée, amenant à un plus grand épanouissement global. Il se déplace à domicile et propose aussi des séances à distance par Skype. Fabrice Torok va mettre en place sur la commune, des ateliers réguliers (*en groupe*) de chant méditatif, de relaxation et d'improvisation à des tarifs accessibles à tous dès la dernière semaine de mai. Cet amoureux de la nature apprécie grandement l'accès aux bords de Marne, la voie Lamarque et surtout le parc des coteaux d'Avron. Il évoque la vraie douceur de vivre et l'harmonie entre urbanisme et nature qui règnent à Neuilly-Plaisance.



Plus d'informations :
<https://www.tambourdame.com/>



DELPHINE, FLEURISTE CRÉATIVE

Deuxième portrait de la série « les artisans nocéens » en collaboration avec le Club photo de Neuilly-Plaisance qui aujourd'hui met en lumière l'art floral et une personnalité aussi humble que passionnée.

boutique, la maintenance et la mise en place d'univers floraux sont tout autant d'étapes qu'elle juge être au cœur de son métier.

Mais l'essence de sa passion se trouve dans la créativité et l'originalité dont Delphine fait preuve. Elle entretient au quotidien ses sources d'inspiration au fil des tendances. D'autant que la spécialité de Flor Décors, où

elle travaille, est la composition florale

s'étend à toutes sortes d'occasions et qui s'ouvre à de nouveaux publics : les hommes et les enfants. Souvent, les clients donnent carte blanche à Delphine pour son plus grand plaisir. Elle peut alors créer, composer à loisir et conseiller sur la taille des tiges par exemple pour prolonger l'éclat des bouquets.

Le sens du partage

Son savoir-faire, Delphine le partage avec plaisir lors des cours d'art floral dispensés 2 fois par mois par groupe de 8 personnes pour le prix malin de 10 euros par personne avec le prix des fleurs en sus.

Delphine à l'ouvrage dans une composition colorée et harmonieuse

Le parcours

Attachée à la nature depuis toujours, Delphine a fait de sa passion son métier. Diplômée d'un BEPA, Brevet d'Études Professionnelles Agricoles, elle débute sa carrière dans le secteur des espaces verts, mais aussi en floriculture (*la culture des fleurs en serre*) pour devenir fleuriste depuis près de 25 ans.

Depuis 1999, Delphine, Nocéenne depuis l'enfance aime la ville dans laquelle elle vit et travaille. Elle ne déménagerait pour rien au monde de peur de ne pas retrouver la taille humaine de Neuilly-Plaisance.

La boutique

Delphine apprécie les différentes facettes de son métier. Elle porte une attention particulière à travailler en flux tendus (2 à 3 livraisons par semaine de façon à s'interdire la vente le mardi, des fleurs de la semaine précédente). Utilisation de fleurs de saison en priorité françaises et les circuits courts sont privilégiés. Le choix et l'arrivage des fleurs, leur agencement dans la



Flor Décors travaille avec des fournisseurs en provenance de Bretagne pour les lys, du Val d'Oise pour les pivoines, ou encore en provenance du Midi pour les tulipes, le mimosa et les anémones.

autour du bois. L'utilisation de matériaux naturels comme le raphia ou le papier kraft a remplacé depuis longtemps le plastique des emballages des bouquets. Cette créativité, Delphine peut l'exprimer grâce à la clientèle qui lui fait toute confiance. D'autant que ces dernières années, acheter et offrir des fleurs est une pratique qui

Tout est là pour offrir ou s'offrir des fleurs avec ou sans occasion particulière et profiter de l'accueil chaleureux et des précieux conseils de l'équipe de Flor Décors !

Boutique ouverte du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h

📍 18 rue du Général de Gaulle



Christian Demuynck en maître de cérémonie du salon du livre policier 2022

VIVE LA LECTURE !

Le 9 avril dernier, la 20^e édition du salon du livre policier a été un succès salué de tous : des auteurs conquis et des lecteurs petits et grands comblés. M. Vallée, maire-adjoint délégué notamment à la Culture et Mme Hennechart, conseillère municipale en charge de la Culture étaient heureux de célébrer cet anniversaire en présence de nombreux Nocéens.

À la salle des Fêtes ce samedi 9 avril s'est tenu le traditionnel salon du polar, inauguré par **Christian Demuynck**. Les familles nocéennes ont ainsi pu aller à la rencontre d'une douzaine d'auteurs et découvrir de nouvelles histoires au fil des stands mais aussi des ateliers d'écriture proposés par la bibliothèque. Lecteurs passionnés, auteurs en herbe et plumes chevronnées ont ainsi pu échanger dans un cadre décontracté.

Organisé en partenariat avec le Lions club Neuilly Dhuys, l'événement a été l'occasion de remettre les Prix Lion noir et Lionceau noir. L'auteur pour adultes, Jean-Luc Bizien a été récompensé pour son polar « Et puis mourir » et l'auteure pour enfants Danièle Ohayon a recueilli le vote des élèves pour son livre intitulé « Une mystérieuse histoire de chien ». À noter que cette récompense a été décernée par 310 élèves de CM1 et CM2 des six établissements scolaires de la Ville, lors

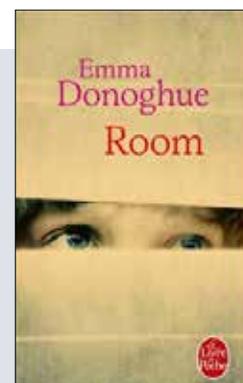
d'un vote citoyen organisé en mairie le 29 mars dernier. Pour la première fois, la librairie nocéenne L'Alternative a activement participé à l'événement dont une partie des bénéfices a été reversée à l'association Horizon Cancer. La journée a également été rythmée par la remise des prix du concours Lecture Académie qui initie au plaisir de la lecture les enfants du CE2 à la 3^e. 93 enfants ont participé à l'édition 2022 du concours. Les enfants le disent, ce concours permet de partager ses lectures.

CONCOURS LECTURE ACADEMIE

- Vallet Gabin 1^{er} - CE2
- Fournier Léa 2^e - CE2
- Tavora Elise 3^e - CE2
- Boureba Sarah 1^{re} - CM
- Mghezzi-chaa Kenza 2^e - CM
- Du Adrien 3^e - CM Exæquo
- Guilhot Gaudeffroy Jeanne 3^e - CM Exæquo
- Leitao Corentin 1^{er} - cat. 6^e-5^e
- Hadj-Larbi Mayssa 2^e - cat. 6^e-5^e
- Cinraul-Thymba Christ-Emmanuel 5^e - cat. 6^e-5^e
- Nguyen Rose 1^{re} - cat. 4^e-3^e
- Jacquin Florian 2^e - cat. 4^e-3^e
- Valerius Maxime 3^e - cat. 4^e-3^e

La Ville félicite chaleureusement les heureux et méritants gagnants :

LIVRE DU MOIS



Titre : *Room*
Auteur : *Emma Donoghue*
Édition : *Livre de Poche*

Room : la chambre. Le petit Jack, 5 ans, grandit et a les préoccupations de n'importe quel garçon de son âge. Il a appris à jouer, à rire, à gérer le quotidien, à découvrir le monde (*restreint*) autour de lui...

Curieux, il a des tas de questions. Jack trouve des réponses auprès de sa maman, mais pas toutes les réponses.

Qui est véritablement le grand méchant Nick ?

Le monde est vaste, il ne s'arrête pas aux quatre murs d'une pièce peu salubre.

La rupture qui attend Jack va être brutale. Il n'y est pas préparé.

Inspiré d'une histoire vraie, ce roman assez dur, digne des meilleurs thrillers, tient son public en haleine jusqu'au bout.

Adapté au cinéma en 2016, le film avait reçu 4 nominations aux Oscars.

UN CŒUR DE VILLE PLUS VERT

Dans quelques semaines débutera place de la République (plus connue sous le nom de place du marché) le chantier de l'immeuble «Cœur de Plaisance», prélude à une reconfiguration ambitieuse du cœur de ville qui fera la part belle à des aménagements paysagers, aux espaces verts et aux circulations douces.



Le projet accepté par la Municipalité - Perspective depuis la rue Paul Vaillant-Couturier.

La Ville va en effet profiter de la construction de cet immeuble à la place de l'actuel café du marché pour restructurer tout l'îlot Paul Vaillant-Couturier/Général de Gaulle.

Ainsi, une venelle arborée sera ouverte à hauteur de la halle du marché et permettra de rejoindre la rue du Général de Gaulle au niveau de l'actuelle boutique éphémère et du restaurant «El Andalucia» qui seront détruits.



TRAVAUX PISCINE

Depuis le 25 mars dernier, la piscine a été fermée suite à d'importantes fuites d'eau provenant du bassin. La réouverture est prévue le 1^{er} juillet.

Les fuites constatées, en plus de provoquer des pertes financières dégradent la structure. La Ville a donc missionné un cabinet d'ingénieur structure ainsi qu'un spécialiste des piscines pour déterminer l'origine de la fuite. Il s'agit d'une fissuration du joint de colmatage entre le bassin et la plage. La Municipalité a donc décidé de reprendre l'étanchéité de ce joint de colmatage sur toute la périphérie du bassin. Les travaux sont en cours et nécessitent un temps de séchage indispensable de plusieurs semaines. Tout est mis en œuvre pour une réouverture rapide au 1^{er} juillet. Plus largement, la Ville profite de cette fermeture pour réaliser toutes les études et diagnostics indispensables et préalables à la rénovation de la piscine qui est envisagée au second semestre 2023. Vivement, le retour possible au bassin !

FAIRE VIVRE LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Durant les 2 dernières années de COVID, les commerces de proximité ont été disponibles pour effectuer nos achats en sécurité.

Is s'investissent au quotidien pour vous proposer des produits de qualité à des prix accessibles. Parce que nos commerces sont essentiels à la vie nocéenne, soutenons-les ! La Municipalité les rencontre régulièrement afin de les accompagner au mieux. Lors de la précédente rencontre du 14 avril, la question du stationnement des Nocéens était au cœur des échanges. La Ville vous invite à bénéficier du service voirie gratuit, qui facilite vos déplacements dans le cadre de vos achats en centre-ville.

J'ai été verbalisé, en fin d'après-midi, sur une place réservée aux convoyeurs de fonds alors que je suis resté stationné quelques minutes pour une course chez un commerçant.

Tout d'abord, sachez que ces places sont indispensables et mises à disposition par la Municipalité, art. L.2213-3 du code général des collectivités territoriales, (CGCT) pour faciliter l'accès des véhicules blindés des convoyeurs de fonds à la banque et réduire au maximum le temps de transbordement des fonds et la distance parcourue par les convoyeurs.

De plus, contrairement aux places de livraison, ouvertes au stationnement certains jours ou à certaines heures, les emplacements réservés aux convoyeurs de fonds sont strictement interdits, quel que soit le moment de la journée ou de la semaine.

Enfin depuis octobre 2012, cette catégorie spécifique d'emplacement réservé aux transporteurs de fonds est assimilée, dans le code de la route, aux emplacements GIG-GIC. De ce fait, la contravention pour stationnement très gênant (article R.417-11 du code de la route) sur les emplacements réservés au titre de l'article L.2213-3 du CGCT, est passée de 35 € à 135 €.

Attention, vous encourez la même sanction si vous êtes resté dans votre véhicule juste à l'arrêt.

Donc, en règle générale, avant de garer votre véhicule, vérifiez bien qu'il n'y ait pas d'indications spécifiques de stationnement afin de pouvoir les respecter et éviter ainsi une contravention.

J'ai été témoin d'un dépôt sauvage sur la Ville. J'ai relevé le numéro d'immatriculation du véhicule pour le communiquer à la Police municipale. Arrivé au commissariat, j'apprends que cette information n'est pas recevable.

Tout d'abord il faut rappeler qu'un dépôt sauvage ou illégal est l'abandon de déchets par des personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation de déchets sur un terrain privé ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés.

Cette incivilité est particulièrement condamnable puisque tous les déchets sans exception (huile, métaux, gravats, végétaux, plastiques, produits chimiques, bois...) peuvent être traités par la filière de collecte appropriée, disponible pour tous. N'hésitez pas à consulter le site du Grand Paris Grand Est pour plus d'informations www.grandparisgrandest.fr

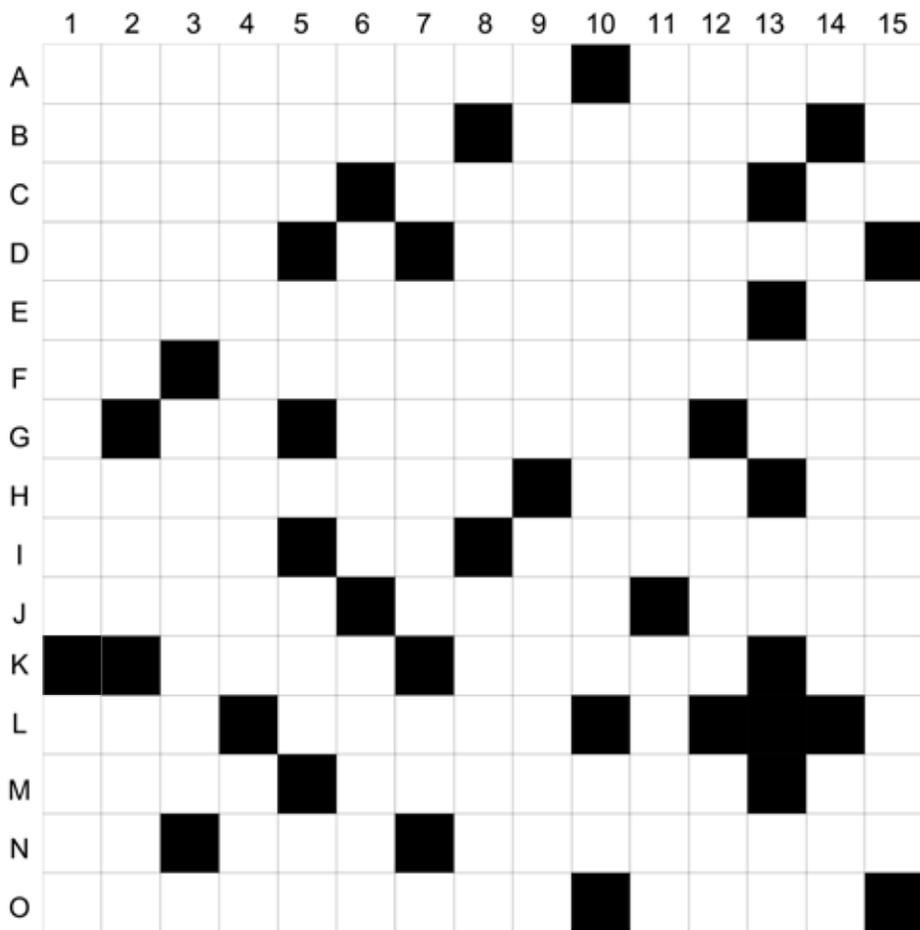
Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage de déchets, vous pouvez contacter la mairie et plus précisément la Police municipale. Les agents pourront se rendre sur place pour verbaliser les contrevenants ou trouver des éléments permettant de les identifier.

En effet, le maire est investi par l'article L. 541-3 du code de l'environnement d'un pouvoir de police administrative pour réprimer l'abandon ou le dépôt illégal de déchets.

De plus, conformément aux articles R633-6 et R635-8 du Code pénal, les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 euros et la confiscation du véhicule. La Ville peut aussi facturer d'office les services et prestations réalisés pour l'enlèvement et le nettoyage du domaine public.

Respecter l'environnement, c'est assurer un cadre de vie agréable pour tous et une meilleure propreté de la ville ! Ensemble, agissons !

MOTS CROISÉS :



Horizontalement

- A Dorsal ou ventral, il a intérêt à s'ouvrir dans la descente - Voie d'eau
- B Passages étroits - Lutin scandinave
- C Symbole de la sagesse - Souscrivit - Champion
- D Jetée - Dans le Pas-de-Calais
- E Qui donnent du punch - Le moi du psy
- F Voir dans le Midi - Inégales
- G Largeur de tissu - Gros, il fait pouce au pied - donnent de l'âge
- H Grenouille - Il a trouvé un siège - Possessif
- I Avant le saut - Strontium - Habitant d'une île grecque.
- J Riches tissus - Crochet à jarret - Dieu d'amour
- K En Corrèze - Habitations sommaires - Négation
- L Préfixe de nouveauté - Face au zénith
- M Volcan de Sicile - Il peut habiter à Stockholm - Île de France
- N Coordination - Maison provençale - Un mollusque en genre
- O Dépôts - Choisis.

Verticalement

- 1 Les premières fleurs du printemps - Arrivées sur terre
- 2 Obole - Oiseau à miroir
- 3 Galère royale - Pas dangereuse, si elle est légitime
- 4 Elles n'habitent pas toutes à Alger - Pote
- 5 Prendre celle des champs, c'est être libre - Sentier touristique - Pièce jaune - Les heures du matin.
- 6 Hélium - Loirs - Fatiguée
- 7 Elima - Colline - A payer
- 8 Diplomatie - Coupent à travers bois
- 9 Morale philosophique - Danse hongroise
- 10 Loyales - Terme de choix
- 11 Auteur du Cid - La fine fleur
- 12 Dans la literie - Indiens d'Amérique - Argile
- 13 Phase de lune - Soleil d'Egypte - Il provoqua une ruée - Déchiffré
- 14 Montée au ciel - Ruisseaux
- 15 Article - Tues.

SUDOKU :

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | 5 | | 7 | | | 8 |
| | 7 | | | 3 | | | 2 | |
| | | | | 9 | | | | |
| 7 | | | 4 | | 6 | | | 9 |
| | 9 | 5 | | | | 8 | 4 | |
| 3 | | | 9 | | 8 | | | 5 |
| | | | | 2 | | | | |
| | 6 | | | 4 | | | 7 | |
| 2 | | | 6 | | 9 | | | 4 |

Solutions du précédent numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 5 | 3 | 4 | 7 | 2 | 8 | 9 | 6 |
| 8 | 9 | 2 | 6 | 3 | 1 | 7 | 4 | 5 |
| 4 | 7 | 6 | 5 | 8 | 9 | 3 | 1 | 2 |
| 6 | 1 | 7 | 2 | 4 | 3 | 9 | 5 | 8 |
| 3 | 4 | 9 | 8 | 1 | 5 | 2 | 6 | 7 |
| 5 | 2 | 8 | 9 | 6 | 7 | 4 | 3 | 1 |
| 7 | 6 | 4 | 1 | 9 | 8 | 5 | 2 | 3 |
| 2 | 8 | 1 | 3 | 5 | 4 | 6 | 7 | 9 |
| 9 | 3 | 5 | 7 | 2 | 6 | 1 | 8 | 4 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | |
| A | D | I | A | T | R | I | B | E | | E | F | F | R | O | I |
| B | R | | I | R | E | | E | M | P | L | I | | O | H | M |
| C | A | B | L | E | | C | L | E | R | I | C | A | L | | M |
| D | P | O | | P | R | O | F | | O | S | E | | E | R | E |
| E | A | B | O | I | E | R | O | N | T | | L | A | S | E | R |
| F | | P | E | P | | R | U | E | R | A | I | | M | I | |
| G | | M | E | D | I | A | T | I | S | E | | E | C | O | T |
| H | A | I | R | | C | P | | S | T | E | M | | O | D | E |
| I | B | R | A | S | | T | E | | A | R | A | B | L | E | |
| J | S | E | | C | R | E | P | O | N | | C | E | L | L | E |
| K | O | S | E | R | A | | A | U | T | A | R | C | I | E | S |
| L | U | | V | A | I | N | C | | I | L | E | | S | | S |
| M | D | R | A | P | | E | T | E | S | | U | S | I | N | A |
| N | R | U | | E | N | F | E | R | M | E | S | | O | U | I |
| O | E | T | I | R | E | S | | S | E | R | E | I | N | E | S |

NAISSANCES EXTÉRIURES



JOUVE Laura • ZNIFAKH Hind • ROYER MARCUS- Aesley • STIOPEI Carla • MANSEUR Ritel • ERRABOU Samy • CORREIA Ismaïla • DA SILVA MAZDOUR Nina • DA SILVA MAZDOUR Liana • DOUCOURE Niouma • OUSTELANDT Elisa • SCHALACCOFF MASOO Alice • GOMES Mael • CHAIBI Liam •

RAZAFINDRAZAKA Aiko • LABLANCHE Eden • GRATUZE Maxine • IMBERT Hugo • GASTINEL Roxane • AMANAMAN Alia • MEIGNEIN Ayden • AKKACHE Léa

MARIAGES



M. ATMANI Lyes et Mme BENCHAOUCE Thinhinane •

Mme TAHAR-BERRABAH Souhila et M. AMIR Hadi • M. RIGAULT Mickaël et Mme LEROY Stéphanie • M. KOUMOS Stéphane et Mme PUTOD Corinne

DÉCÈS



Mme RÉGIS veuve PESSONIER Jeanne, 82 ans • Mme LAGE TAVEIRA Lucia de Lurdes épouse

FREITAS, 78 ans • M. MARTIN Francisco, 94 ans • Mme FIORAMONTI veuve ITZINGER Yolande, 93 ans • Mme SOUMMET épouse BURTY Marie 86 ans • M. AKKOUCHE Mohammed, 96 ans • M. NIOT Christian, 70 ans • Mme JALBERT Denise, 89 ans • Mme FLEURY épouse GAUCHER Monique, 79 ans • Mme MARCUZZO épouse TOURÉ Yolande, 78 ans • Mme BOUCQ épouse BOURÉLY Evelyne, 62 ans • Mme ZOUAQ épouse LALLEMAND Myriem 56 ans •

État civil

M. MOREIRA DO OLIVAL Samuel, 80 ans • Mme BRIOLLET épouse NIVAGGIOLI Colette, 94 ans • Mme LUCCIN veuve PLUTON Martine, 95 ans • Mme Marie PINEL, 67 ans • Mme Anne-Marie PAULIN veuve KINZELIN, 90 ans • M. Jean GILLIS, 91 ans

LE TONNEAU DES DANAÏDES

Dans la mythologie grecque, les Danaïdes, filles du roi Danaos sont condamnées à remplir éternellement des tonneaux percés.

Dépenser beaucoup, vivre au-dessus de ses moyens tel est le constat qui peut être fait concernant les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) créés en 2016. C'est particulièrement vrai pour l'EPT Grand Paris Grand Est (GPGE) dont Neuilly-Plaisance dépend et qui, à force de vouloir étendre ses compétences et donc de recruter du personnel, n'a plus les moyens de ses ambitions. 6 ans après sa création, il se trouve déjà en déficit chronique, les dépenses de fonctionnement ayant progressé plus vite que les recettes. Un plan d'économies accompagné de hausses de taxes a donc dû être mis en place.

Parmi ces économies, se trouve la collecte des déchets. Depuis le 1^{er} mars, nombreux sont les Nocéens à se plaindre des nouvelles modalités de collecte des encombrants et déchets verts qui sont très en recul avec ce qui se pratiquait auparavant.

Ainsi dans les zones pavillonnaires, les encombrants ne sont plus collectés qu'à la demande sur rendez-vous. Le nouveau dispositif mis en place sur notre commune limite autant que possible les désagréments pour les Nocéens. En effet, la ville a été désignée « commune expérimentale » avec Rosny-Sous-Bois, Neuilly-Sur-Marne et Villemomble pour mettre en œuvre le ramassage à la demande. Christian Demuynck n'a consenti à accepter cette expérimentation, d'une durée de 6 mois, qu'à la condition expresse de pouvoir faire machine arrière si ce système ne donne pas satisfaction.

Concernant la collecte des déchets verts, celle-ci n'est que légèrement modifiée du 1^{er} mars au 30 novembre. En revanche, plus aucune collecte n'a lieu du 1^{er} décembre à fin février. Il est à noter que seules deux villes (Neuilly-Plaisance et Vaujours) sur les 14 composant l'EPT disposaient d'une collecte

de déchets verts tout au long de l'année.

Christian Demuynck a manifesté son mécontentement face à cette diminution du service rendu à la population. La Ville a pu obtenir que les Nocéens puissent disposer de bacs de plus grande taille ou en obtiennent un supplémentaire. En outre, ils pourront récupérer gracieusement 75 sacs par an et par foyer pour amener leurs déchets verts à la déchèterie entre le 1^{er} décembre et fin février. Les seniors pourront également disposer de la navette municipale pour se rendre à la déchèterie

Comme si cela ne suffisait pas, la communication sur ces nouvelles modalités faite par l'EPT a été déficiente. Les Nocéens ont été nombreux à ne pas en être informés et ont continué à sortir déchets verts et encombrants comme auparavant. À la demande de Christian Demuynck, une campagne de sensibilisation forte sera refaite par GPGE après l'élection présidentielle. Sans attendre, la Ville a pour sa part largement communiqué pour éviter la répétition des erreurs.

Avec l'EPT, plus c'est moins. Les contribuables paient plus cher pour un service de moins bonne qualité. Il est parfois des circonstances où l'on préférerait avoir tort et recevoir le démenti des faits. Ce n'est malheureusement pas le cas en l'occurrence. En effet, dès avant la création officielle des EPT, Christian Demuynck avait prévenu et alerté contre ces dérives.

Depuis maintenant 6 ans, il n'a de cesse de combattre ce monstre administratif coûteux et peu efficace et son expansion tentaculaire. Rendons aux villes ce qu'elles géraient parfaitement jusqu'à ce mariage forcé par l'Etat. En attendant, nous luttons chaque jour avec les services pour limiter les dégâts et obtenir davantage pour les Nocéens.

Les élus du Groupe Majoritaire

BUDGET 2022 : LASSITUDE ET INTERROGATIONS

En préambule rappelons que les tribunes sont écrites quelques semaines avant leur publication. Au moment où nous rédigeons ces lignes – immédiatement après le premier tour de l'élection présidentielle, alors que la guerre frappe l'Europe et que l'extrême droite est en capacité d'accéder à la Présidence de la République - nous ne pouvons qu'aborder une actualité et locale.

Le budget 2022 – votre budget – s'est discuté le mercredi 6 avril dernier.

Nous nous sommes vivement opposés à son adoption. Pourquoi ?

Certaines questions de forme expliquent notre décision. Nous n'avons pas pu obtenir les informations que nous souhaitions à temps, et surtout avons constaté que ce budget – malgré les engagements du Maire actuel – n'avait pu être voté avant la fin de l'année. Il faut donc attendre avril pour voter le budget de cette année 2022 !

Qu'en est-il du fond ?

Un budget traduit une politique. Or, année après année, nous observons une pratique étrange. Systématiquement les dépenses votées – cette année 34 millions pour le fonctionnement, 13,6 millions pour l'investissement - ne sont que partiellement réalisées. En conséquence, chaque exercice laisse apparaître un excédent de plusieurs millions – près de 6 cette année – non utilisés. D'où un retard chronique de nos dépenses d'investissement qui met à mal les projets de développement attendus pour notre Ville.

Cette année nous constatons près de 2 millions de dépenses imprévues, sans doute 5 à 6 millions de reports, et un emprunt de 4 millions dont nous ignorons s'ils seront dépensés. Cet emprunt, en particulier, nous inquiète. Alors que les documents fournis par la municipalité indiquent le danger pour notre ville à contracter des emprunts avant 2024, l'équipe municipale refuse de s'expliquer. Sera-t-il contracté ? Une opération de refinancement

de la dette est-elle à l'étude et si oui, laquelle ? Le silence gêné de l'exécutif ne nous rassure pas, cette équipe ayant dissimulé l'existence d'emprunts toxiques entre 2010 et 2020.

Les hypothèses retenues sont tout aussi préoccupantes : tant en charges de personnel qu'en charges de fonctionnement, il est annoncé une diminution alors que nous constatons tous une reprise de l'inflation. Est-il bien sérieux de considérer que notre collectivité y échappera ?

Dans ce budget, rien ne semble prévu pour préparer l'avenir ou venir en aide à ceux qui sont le plus en difficulté. Rien n'est anticipé quant à l'éventuel projet de Ligne 1. Aucun projet pour dynamiser notre activité économique locale. Les subventions aux associations à l'étale et obscures. Le budget de l'action sociale communale – déjà peu élevé – à la baisse. Un comble dans la période de crise du pouvoir d'achat qui est devant nous ! Enfin, rappelez-vous la promesse faite par le Maire actuel de mettre en place un budget participatif ? Là aussi, il faudra attendre.

Non seulement nous réclamons un peu de sérieux budgétaire, mais nous estimons nécessaire de revoir nos priorités. Comme nous le répétons avec force depuis plusieurs années, nous avons besoin d'un projet pluriannuel d'investissements et de développement, audacieux, défendu au sein de notre territoire, pour que Neuilly Plaisance ne soit plus laissée pour compte (comme pour le tracé de la ligne 1).

Programmation qui nous redonnera enfin des marges de manœuvre de long terme et permettra le développement des politiques sociales et culturelles que nous appelons de nos vœux.

Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance » : Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier, Valérie Suchod, Nicolas Frémin

SAMEDI

• 2 JUILLET •

12H

•
LA

Fête DU D'Avron

DU PLATEAU D'AVRON

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON
NEUILLY-PLAISANCE

- ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS, REPRÉSENTATIONS ET CONCERT
- RAFRAÎCHISSEMENTS ET GOURMANDISES

ENTRÉE LIBRE